

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 8 OCTOBRE 2018**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

ACTUALITE

Alors qu'ils s'en vont en médiation face au CISSS des Laurentides

Des membres de l'APTS manifestent à Mont-Laurier



SIMON DOMINÉ
sdominé@lecourant.ca

Des membres du syndicat APTS ont manifesté à l'hôpital de Mont-Laurier le 4 octobre, alors qu'ils devront se rendre en médiation face à leur employeur, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

CE QU'IL FAUT RETENIR

■ Depuis décembre 2017, l'APTS-Laurentides et le CISSS négocient le renouvellement de la convention collective locale, mais l'échéance étant dépassée, ils devront maintenant aller en médiation-arbitrage. Si les deux parties ne parviennent pas à signer une entente de principe après 60 jours de médiation, elles iront alors en arbitrage.

■ Des membres de l'APTS ont manifesté les 3 et 4 octobre à Rivière-Rouge et Mont-Laurier afin de réclamer de meilleures conditions de travail.

■ Le président de l'exécutif local de l'APTS-Laurentides, Benoît Audet, qualifie de «déraisonnables» les demandes de l'employeur et craint qu'elles puissent avoir des répercussions néfastes sur l'attraction et la rétention du personnel.

CE QU'ILS ONT DIT

■ «La raison pour laquelle on veut continuer à négocier c'est qu'actuellement, ce qui nous est proposé par l'employeur, on est convaincus que nos membres ne l'accepteraient pas.»

– **Benoît Audet, président de l'exécutif local de l'APTS-Laurentides**

■ «Je trouve ça important de venir manifester pour maintenir ou améliorer nos conditions de travail, parce que quand on a de bonnes conditions de travail on peut mieux offrir des services à notre clientèle et (...) c'est vraiment notre préoccupation parce que ce n'est pas évident de ce temps-là d'offrir des services. On fait vraiment notre gros possible, mais il y a place à l'amélioration.» – **une employée du réseau depuis 11 ans**

■ «Ce qu'on demande, c'est d'être reconnu et d'être respectés dans nos droits. Il y a des conventions qui ont déjà été signées depuis des années. Il y a des droits qu'on a acquis et qu'on veut nous retirer, alors on manifeste pour qu'on respecte ces droits-là, qu'on maintienne des acquis qu'on a déjà, minimalement.» – **une employée du réseau depuis 31 ans**

FAITS SAILLANTS

L'APTS compte 3 000 membres dans les Laurentides, notamment dans le secteur d'Antoine-Labelle. Le syndicat représente une centaine de types d'emplois dans les secteurs de la réadap-



Des membres de l'APTS ont manifesté le 4 octobre à Mont-Laurier, dans le cadre du renouvellement de la convention collective locale (photo: Simon Dominé - Le Courant des Hautes-Laurentides).

tation, des services psychosociaux, du diagnostic (essentiellement les personnes spécialisées en imagerie médicale) et de la prévention/santé publique.

L'APTS réclame que les demandes du CISSS des Laurentides ne pénalisent pas ses membres et ne compromettent pas la qualité des services aux usagers.

Entre autres, l'APTS s'oppose à ce que le CISSS puisse modifier le port d'attache actuel de ses membres. «Changer le port d'attache, ça change la réalité quotidienne des gens, explique M. Audet. Une personne qui a des enfants à aller porter à la garderie ou aller chercher à l'école (...), s'il faut qu'elle se déplace de 60 km de plus dans sa journée, c'est quand même un 45 minutes de temps dépendant de l'endroit; donc ça réduit la présence dans le milieu familial d'autant. Sans compter la dépense rattachée à ça. Nous, on ne pense pas que c'est à nos membres à payer tous les frais de kilométrage pour se déplacer à son milieu de travail.»

Le syndicat dénonce également une approche de gestion publique «beaucoup axée sur les résultats et les cibles à atteindre». Selon l'APTS, ses membres passent 40% de leur temps de travail à effectuer de la reddition de comptes, ce qui réduit d'autant le temps qu'ils consacrent au service direct aux usagers du réseau. D'après M. Audet, la situation générerait une «anxiété de plus en plus forte» parmi les employés et ferait en sorte que le recours à l'assurance-salaire

est en forte hausse depuis la création du CISSS en 2015. M. Audet cite d'ailleurs un sondage effectué à l'interne en 2016 par l'APTS selon lequel 66% de ses membres dans les Laurentides sont dans un état de détresse élevée ou très élevée. «Le constat qu'on fait par de multiples témoignages, c'est que ça ne semble aucunement indiquer que ça baissé, affirme aujourd'hui M. Audet. À un point tel où on s'est dit: "faut vraiment donner des outils à nos membres pour mieux gérer ce stress et se donner les conditions favorables pour dire à l'employeur moi, je ne suis pas capable de faire ce que tu me demandes en surcroît de ce que j'ai à faire actuellement. (...)". C'est comme si les demandes sont toujours croissantes.»

L'APTS met également en garde le CISSS des Laurentides déjà aux prises avec la problématique de pénurie de main-d'œuvre qu'en raison de «demandes excessives et intensives de la part de leur gestionnaire», des employés recherchent «un milieu de travail moins stressant», quitte à changer carrément de profession. Ceux qui restent dans le réseau de la Santé et des Services sociaux pourraient être tentés d'aller signer leur contrat de travail dans les CISSS voisins de Laval ou de Lanaudière, voire au privé.

À noter pour finir que les membres de l'APTS qui ont accepté de livrer leur témoignage au Courant ont requis l'anonymat par crainte de représailles de la part du CISSS des Laurentides. ■

■ PROCHE AIDANT... ET APRÈS

Après le décès d'un être cher, le rôle du proche aidant est amené à changer. Le CISSS des Laurentides ainsi que les organismes de la MRC des Laurentides invitent ces personnes à reprendre contact avec leurs propres besoins en les conviant à une session de cinq rencontres gratuites dont les thèmes abordés permettront un bilan du cheminement passé, présent et à venir. Ces rencontres auront lieu les jeudis de 13h30 à 16h au 99 rue St-Vincent, local 2, à Ste-Agathe-des-Monts. La première, animée par Sophie Bélanger de la Société Alzheimer Laurentides, se tiendra le 25 octobre sous le thème «Où en suis-je maintenant?». La seconde, le 8 novembre, répondra à la question «Suis-je en deuil?» avec Réjean Villeneuve et Louise Lefebvre de l'organisme Palliaccio.

Le troisième rendez-vous du 22 novembre posera la question «Qui suis-je maintenant?» et sera animé par Annie Bilodeau du Centre d'action bénévole Laurentides. Le 6 décembre, Paul Laurin de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec – région des Laurentides – répondra à la question «Quelles sont mes avenues?», avec aussi le témoignage de Michelle Larouche. Enfin, le 17 janvier, les représentants des organismes partenaires coanimeront une rencontre dont le sujet sera «Et après...». L'inscription est obligatoire pour ces rencontres. Pour information et inscription, il faut laisser un message au guichet d'accès du CISSS des Laurentides, en précisant le titre de l'atelier «Proche aidant... et après», via le 819-425-3771 poste 33107 ou le 819-324-4000 poste 33107. ■

ACTUALITÉ

Convention collective

Le CISSS des Laurentides et la CSN signent une entente de principe



KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

Le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Laurentides en santé et services sociaux (CSN-STLSSS) ont conclu, le 29 septembre dernier, une entente de principe sur les dispositions locales de la convention collective qui devra maintenant être soumise à ses membres avant d'être entérinée.

CE QU'IL FAUT RETENIR

■ Au terme d'une intense négociation qui aura duré près de 20 heures, une entente de principe a été conclue dans la nuit du 28 au 29 septembre dernier entre le CISSS des Laurentides et la CSN-STLSSS.

■ Officiellement en négociation depuis octobre 2017, le syndicat a donc atteint son objectif d'une entente conclue avant l'échéance imposée du 1er octobre 2018.

■ La loi prévoit 26 points obligatoires qui doivent être traités lors de négociations de ce genre. Dans le cas présent, les principaux points de litige étaient la mobilité et la stabilité du personnel.

CE QU'ILS ONT DIT

■ «Je ne peux pas encore vous dire comment c'a fini, car il faut quand même que je protège l'entente de principe pour les membres qui vont la recevoir en assemblées générales d'ici deux semaines. Je trouve important que ce soit eux qui soient informés en premier, mais ce que je peux vous dire, surtout pour le Nord, c'est qu'on a protégé les secteurs de Mont-Laurier et de Rivière-Rouge dans notre règlement pour s'assurer qu'il n'y ait plus de déplacements ou très peu.» - **Dominic Presseault, président du syndicat**

■ «Du moment où le comité, qui est formé de représentants, a respecté le mandat qui leur a été dévolu et a accepté l'entente de principe, on a bon espoir, théoriquement, que les membres acceptent et que ce sera signé.» - **Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides**

FAITS SAILLANTS

Le syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux- CSN représente plus de 6000 employés de différents titres d'emploi au CISSS des Laurentides.

Pour la région d'Antoine-Labelle, ce sont 750 employés qui sont concernés par ces négociations.

C'est la fusion de sept anciens CSSS en une seule structure régionale qui a rendu obligatoires les négociations.

Plusieurs éléments de la négociation sont en lien direct avec la surcharge de travail et les répercussions sur la vie familiale et privée.

Dominic Presseault, président du syndicat, a confirmé que l'ensemble des postes seraient stabilisés et reliés à un port d'attache dans un établissement. Si l'employeur désire déplacer un travailleur, il devra maintenant lui payer son kilométrage et le temps du déplacement.

Une tournée d'assemblées générales débutera le 19 octobre prochain afin d'informer les membres sur les détails de l'entente de principe pour que ceux-ci puissent se prononcer et voter d'ici la fin novembre. ■



Jean-François Foisy, qui est à la tête du CISSS des Laurentides, s'est dit satisfait de l'entente de principe signée à la dernière minute avec la CSN (photo: archives - Le Courant des Hautes-Laurentides).

ACTUALITÉ

Imagerie par résonance magnétique

Vers un partenariat avec l'Outaouais?



ALEXANDRE DUBÉ
adube@lecourant.ca

Le président-directeur général du CISSS des Laurentides, Jean-François Foisy, se dit «très ouvert» à discuter avec son homologue de l'Outaouais d'un potentiel partage de l'équipement de résonance magnétique, qui se fait toujours attendre à Mont-Laurier.

Lors de son passage à Mont-Laurier le 24 septembre dernier, M. Foisy a réitéré son souhait que le Centre hospitalier de Mont-Laurier (CHML) soit doté de l'équipement de résonance magnétique, ce que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'a pas inclus dans son annonce d'agrandissement du CHML du 10 août 2018.

«Je continue à penser que c'était une bonne idée, déclarait M. Foisy. On était prêt aussi à travailler avec la région de l'Outaouais, qui a de la difficulté à desservir une partie de sa clientèle [autour] de Maniwaki.»

Le PDG évoquait que l'Outaouais a «souvent des problèmes» avec la chirurgie à Maniwaki et que le CISSS des Laurentides «pourrait aider avec les gens de chez nous (Mont-Laurier)». «Moi j'ai toujours pensé que c'est une voie pour le futur, disait M. Foisy. On dit qu'on va manquer de main-d'œuvre,

c'est déjà le cas, mais pourquoi pas, pourquoi pas s'aider?»

PARTENAIRES POUR D'AUTRES SPÉCIALITÉS?

Jean-François Foisy n'écartait pas non plus la possibilité de faire aussi des partenariats avec le CISSS de l'Outaouais dans d'autres spécialités: «On est ouverts, vraiment ouverts à explorer des éléments de complémentarités ensemble, entre les établissements, au bénéfice de la clientèle.»

«Quand on a la possibilité de le faire, il n'y a pas d'embûches particulières. Il s'agit juste de vouloir le faire [et] d'avoir, dans certains cas, les autorisations ministérielles», précisait-il. Dans le cas de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), une autorisation ministérielle serait requise.

L'agente d'information pivot au CISSS des Laurentides, Thaïs Dubé, soulignait qu'«aucun projet conjoint concret concernant l'IRM n'a encore été déposé» et que l'on était encore «à l'étape de sonder l'intérêt du CISSS de l'Outaouais et de réfléchir à une possible collaboration».

L'agente d'information Patricia Rhéaume a indiqué pour sa part que le CISSS de l'Outaouais était «ouvert à d'éventuels échanges» avec le CISSS des Laurentides pour un partage de ressources et services de santé spécialisés, mais a souligné qu'il n'y avait «aucun projet en ce sens présentement». ■

ACTUALITÉ

Nouvelle convention collective

Une entente de principe conclue entre le CISSS des Laurentides et la CSN

DANIEL DESLAURIERS

d-deslauriers@infodunord.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN ont conclu, le 29 septembre, une entente de principe sur les dispositions locales de la convention collective.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle qui permet à la fois au syndicat et à notre établissement d'atteindre des objectifs importants, notamment d'offrir les meilleures conditions de travail possibles à notre personnel, et ce, tout en assurant des soins et

des services de haute qualité à la population », souligne le président-directeur général du CISSS des Laurentides, Jean-François Foisy.

MOINS DE DÉPLACEMENTS

Le syndicat doit maintenant soumettre cette entente de principe à ses membres avant d'être officiellement entérinée. Le syndicat entreprendra, dès le 19 octobre, une tournée de la région où il expliquera, en assemblée générale, les détails de l'entente. « Je ne peux pas vous expliquer tous les détails de cette entente pour le moment, mais je peux vous confirmer qu'on a fait des gains importants concernant la réduction des déplacements sur le territoire », explique le président de la CSN, Dominic Presseault.



Une entente de principe a été conclue entre le syndicat de la CSN et le CISSS des Laurentides qui regroupe notamment les travailleurs de l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. (Photo L'information du Nord - Archives)

Il s'agit d'une entente qui est satisfaisante pour les deux parties, selon le président. Cette entente est intervenue au terme d'un blitz de 20 heures, deux jours seulement avant l'échéance qui aurait mené ultérieurement à la médiation, puis à l'arbitrage en dernier recours. Rappelons que le

Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN représente environ 6 000 employés, notamment dans les services auxiliaires, le personnel de bureau, les techniciens et les professionnels de l'administration. ❷

Une initiative de la Fondation médicale **Loto-Voyage 2018 : Plus que 32 billets à écouler !**

La vente de billets pour la Loto-Voyage 2018 bat son plein. Déjà, plus de 268 billets ont trouvé preneur.

Jusqu'au 30 septembre, les billets étaient offerts en priorité aux employés, aux bénévoles et aux médecins du CISSS des Laurentides sur le territoire de la Fondation médicale. La vente de billets est maintenant ouverte au grand public. Il s'agit d'une initiative de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut en collaboration avec Voyage Vasco de Sainte-Agathe-des-Monts. Douze crédits-voyages de 1 500\$ chacun, applicables sur le voyage de votre choix, seront distribués en marge de la Loto-Voyage à raison d'un par mois.

COMMENT PARTICIPER

Le but de cette loterie, rappelons-le, est de soutenir la mission de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut qui célèbre son 29^e anniversaire cette année. Seulement 300 billets ont été mis en circulation en marge de la Loto-Voyage. Les billets sont en vente au coût de 150\$ chacun. Les participants intéressés doivent faire vite! Le premier tirage aura lieu le 1^{er} novembre prochain. Il suffit de réserver en téléphonant au bureau de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut au 819-323-4565. Les chèques, les cartes de crédit et l'argent comptant sont acceptés.

Du nouvel équipement à la clinique externe de Mont-Tremblant

La Ville de Mont-Tremblant et la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ont récemment uni leurs forces pour doter le service de physiothérapie de la clinique externe de Mont-Tremblant de nouveaux équipements.

Les utilisateurs de ce service, situé dans l'édifice du CHSLD, ont maintenant à leur disposition deux tout nouveaux vélos. Une table de traitement ainsi qu'un ballon de physiothérapie ont aussi été achetés pour améliorer la qualité des traitements. Le partenariat entre la Ville et la Fondation remonte à quelques années déjà et il a été renforcé à la suite de l'implication du maire Luc Brisebois. « La Fondation médicale œuvre partout sur le territoire et est très présente à Mont-Tremblant. Je suis vraiment fier de dire que la Ville donne 1\$ par résident chaque année à cet organisme remarquable », insiste M. Brisebois.

« Lors de ma réhabilitation pour mes opérations aux genoux, j'ai constaté moi-même que le personnel et les patients avaient urgemment besoin de nouveaux vélos et d'une nouvelle table de traitement. Après en avoir parlé avec Daniel Desjardins, le DG de la Fondation, on s'est rapidement entendu pour les acheter », relate-t-il.

M. Desjardins salue la collaboration du maire et de la Ville et rappelle que d'autres achats d'équipements et plusieurs projets importants pour Mont-Tremblant seront annoncés dans les prochains mois.



Le maire de Mont-Tremblant Luc Brisebois est accompagné sur la photo de Marc Laverdure du conseil d'administration de la Fondation médicale et de Geneviève Emond, directrice adjointe des services et pratiques professionnelles au CISSSS des Laurentides. (Photo gracieuseté)

« C'est encore une fois la preuve que la Fondation est celle d'un territoire de 32 municipalités et qu'ensemble on va toujours plus loin », affirme le directeur général. 



RENCONTRES GRATUITES

Proches aidants... et après!

Accès – Après le décès d'un être cher, le rôle du proche aidant est amené à changer.

Le CISSS des Laurentides ainsi que les organismes de la MRC des Laurentides vous invitent à une session de cinq rencontres gratuites dont les thèmes abordés permettront un bilan du cheminement passé, présent et à venir. Ces rencontres auront lieu les jeudis de 13 h 30 à 16 h au 99 rue St-Vincent, local 2 à Sainte-Agathe-des-Monts.

La première, animée par Sophie Bélanger de la Société Alzheimer Laurentides, aura lieu le 25 octobre et le sujet sera « Où en suis-je maintenant ». L'inscription est obligatoire pour ces rencontres : 819-425-3771 #33107 ou le 819-324-4000 #33107.

Sur la photo : Réjean Villeneuve, Michael Leduc, Cristel Leduc, Sophie Bélanger et Annie Bilodeau.

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-JÉRÔME

Soléo remet 1 500 \$



Le restaurant Le Soleo soutient la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme depuis maintenant 14 ans.

Encore cette année, grâce à son tournoi de golf, un don de 1 500 \$ a été remis pour soutenir la cause.

La directrice générale de la Fondation, Chantale Fortin, ainsi que les membres du conseil d'administration tiennent à remercier les propriétaires non seulement pour ce généreux don, mais avant tout pour leur fidélité.

Ils ont remis, à ce jour, plus de 20 000 \$! D'ailleurs, pour les propriétaires « choisir la Fondation a été un choix naturel! » Les deux propriétaires, Jonathan Nelson et Anthony Acena, ont remis le chèque de 1 500 \$ à la directrice générale de la Fondation, Chantale Fortin.

Actualité

NÉGOCIATIONS ENTRE
LE CISSS ET LA CSN

Une entente de principe est conclue

LE NORD – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux – CSN ont conclu, le 29 septembre dernier, une entente de principe.

Cette entente est conclue sur les dispositions locales de la convention collective. Elle doit être soumise par le syndicat à ses membres avant d'être officiellement entérinée.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle qui permet à la fois au syndicat et à notre établissement d'atteindre des objectifs importants, notamment d'offrir les meilleures conditions de travail possibles à notre personnel, et ce, tout en assurant des soins et de services de grande qualité à la population », s'est réjoui Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides.

Rappelons que le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux – CSN représente environ 6 000 employés de différents corps d'emploi au CISSS des Laurentides, dont principalement le personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier, le personnel de bureau, les techniciens et les professionnels de l'administration.

PHOTO: ANTOINETTE



Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides.

À SAINT-JÉRÔME

«J'AI SENTI UNE VOLONTÉ DE CHANGEMENT AU NIVEAU ÉCONOMIQUE»

- YOURI CHASSIN

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

C'est avec une majorité de 6 425 voix (voir les résultats pour les comtés de Saint-Jérôme, Prévost et Argenteuil en page 4 de la présente édition) que le nouveau député de Saint-Jérôme, Youri Chassin, a remporté l'élection du 1^{er} octobre dernier.

De son propre aveu, le principal intéressé ne s'attendait pas à une victoire d'une telle ampleur.

«Nous n'avions pas prévu, personne, que nous obtiendrions un résultat aussi éclatant. C'est pourquoi je tiens à remercier immensément les Jérômiens de me faire confiance. Dans toutes les Laurentides, nous avons reçu un très beau mandat», commentait M. Chassin, jeudi dernier au cours d'une entrevue téléphonique avec *Infos Laurentides*.

DES ACTEURS ENGAGÉS

Cela dit, Youri Chassin entend bien se mettre à la tâche le plus tôt possible. Il considère avoir constaté des choses importantes au cours des derniers mois.

«Saint-Jérôme est une capitale régionale délaissée. Je l'ai vu, il s'y passe quelque chose avec des acteurs locaux engagés. J'ai senti une volonté de changement au niveau économique. Il y a une volonté de susciter des investissements chez nous», note-t-il.

HÔPITAL

Parlant d'investissements, sur la liste des

priorités du nouveau député, l'hôpital régional de Saint-Jérôme figure au tout premier rang. S'il se dit heureux du récent investissement annoncé de 200 M\$, M. Chassin est conscient qu'il reste tant à accomplir.

«Il y a beaucoup de rattrapage à faire», constate-t-il. «Le projet global est de 443 M\$ (il le connaît pour en avoir discuté, il y a quelques mois, avec les Drs Marc Belliveau et Alain Lamontagne, de l'Association des médecins et des professionnels pour l'avancement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme). Il faut régler la problématique (la nécessaire modernisation du centre hospitalier)».

ÉDUCATION

Après l'hôpital, l'éducation vient tout juste derrière sur la liste des priorités du nouveau député.

Ainsi, il garde un œil attentif sur les problèmes d'espaces au campus jérômien de l'Université du Québec en Outaouais, mais se dit aussi sensible à la qualité des écoles primaires et secondaires de Saint-Jérôme. «Il manque de l'espace et il manque de beaux espaces. C'est pour moi un chantier prioritaire».

De plus, concernant le projet d'une nouvelle école secondaire à Prévost, il dira «je me suis entendu avec Marguerite (Blais) pour, ensemble, faire avancer le dossier».

AU CONSEIL DES MINISTRES?

Par ailleurs, il faudra voir si Youri Chassin accèdera au Conseil des ministres quand François Legault aura complété son équipe ministérielle.

Pour le principal intéressé, il en va de la

prérogative du nouveau premier ministre de décider à cet égard.

«On verra en temps et lieu...» s'est-il limité à répondre au *Journal* qui l'interrogeait sur la question, précisant qu'aucune promesse ne lui a été faite à cet égard pour qu'il fasse le saut en politique.

Une chose apparaît claire, par contre, c'est qu'il serait étonnant que la région des Laurentides ne soit pas bien représentée au conseil des ministres avec l'élection d'Éric Girard (Groulx) ex-trésorier de la Banque Nationale, à qui François Legault aurait promis les Finances, Marguerite Blais (Prévost), qui devrait logiquement revenir (elle avait été ministre des aînés sous Jean Charest) dans le club sélect dans des fonctions similaires, et Nadine Girault (Bertrand), une ancienne de

la Banque Royale, qui a été identifiée comme membre de l'escouade économique de la CAQ pendant la campagne électorale.

BOURCIER

Dans un autre ordre d'idée, le député sortant de Saint-Jérôme, Marc Bourcier, a exprimé, sur sa page Facebook, sa gratitude envers les bénévoles qui ont œuvré à ses côtés au cours de la dernière campagne électorale, ainsi qu'à la population de Saint-Jérôme.

«J'ai vécu une expérience merveilleuse en tant que député que je n'oublierai jamais. J'ai été très fier de représenter Saint-Jérôme à l'Assemblée nationale, pendant 18 mois. Ce fut un réel privilège et j'ai fait de mon mieux pour améliorer le quotidien des gens de Saint-Jérôme».

▼ CISSS DES LAURENTIDES

ENTENTE DE PRINCIPE POUR 6 200 TRAVAILLEURS AFFILIÉS À LA CSN

Au terme d'un blitz de négociation de près de 20 heures, une entente de principe est intervenue dans la nuit de vendredi à samedi entre le CISSS des Laurentides et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux - CSN (STLSSS-CSN). En négociation depuis le 6 octobre 2017, le syndicat atteint ainsi

son objectif d'une entente négociée avant l'échéance imposée du 1er octobre.

UNE ENTENTE NEGOCIÉE

La négociation portait sur 26 matières locales touchant les employés de la région des Laurentides. La mobilité et la stabilité du personnel étaient au cœur de ces négociations. Rappelons que celles-ci ont été rendues obligatoires par la fusion de sept anciens CSSS en une seule structure régionale, le CISSS.

«Le territoire du CISSS s'étend de Mont-Laurier à Lachute en passant par Sainte-Thérèse. Il importait de baliser la possibilité du CISSS de déplacer sur de grandes distances les lieux de travail des employés», explique Dominic Presseault, président du syndicat.

Il ajoute que plusieurs éléments de la négociation avaient un impact direct sur la surcharge de travail et sur la vie familiale ou privée. «Nous sommes très heureux de l'entente de principe rendue possible par la mobilisation constante de nos membres. Le dernier blitz de négociation nous a permis d'en venir à une entente qui respecte les demandes des deux parties», ajoute Steve Bouchard, vice-président du syndicat.



Dominic Presseault, président, Marie-Claude Ouellette, vice-présidente sociale, Steven Fleurant, vice-président SST, Nancy Gauthier, vice-présidente griefs, Louise Filion, secrétaire, et Steve Bouchard, vice-président santé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une tournée d'assemblées générales se tiendra afin que les membres puissent se prononcer sur l'entente de principe d'ici la mi-novembre. Sans donner de détails précis sur les accords qui doivent d'abord être présentés aux membres, le comité de négociation estime que l'entente de principe permettra aux travailleurs de voir leur poste relié à un port d'attache dans un établissement.

De plus, des mesures permettront de stabiliser des postes et faciliteront la création de postes à temps complet afin d'accroître l'attraction, la rétention et la qualité de vie des personnes salariées. «Nous croyons que cette entente négoc-

ciée est à l'avantage de nos membres. Nous souhaitons également aux membres de l'APTS d'en arriver aussi à une entente plutôt qu'à l'imposition de conditions de travail», conclut M. Presseault.

À PROPOS

Le STLSSS-CSN représente près de 6 200 membres. Il est affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux qui compte plus de 110 000 membres dans les secteurs public et privé. Il est également affilié au Conseil central des Laurentides-CSN qui, pour sa part, représente 16 000 syndiqués des secteurs public et privé sur une base régionale.

**DES RENCONTRES POUR LES
PROCHES AIDANTS EN DEUIL**

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, ainsi que cinq organismes de la région, invite la population à une session de cinq rencontres gratuites s'adressant aux proches aidants qui vivent le deuil d'un être cher. Les thèmes abordés permettront un bilan du cheminement passé, présent et à venir. Ces rencontres auront lieu les jeudis, de

13 h 30 à 16 h, au 99, rue Saint-Vincent, local 2, à Sainte-Agathe-des-Monts. La première, animée par Sophie Bélanger, de la Société Alzheimer Laurentides, aura lieu le 25 octobre et le sujet sera «Où en suis-je maintenant». Les autres rencontres auront lieu les 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre et 17 janvier, et un nouveau thème sera au programme chaque fois. L'inscription est obligatoire pour ces rencontres. Pour information et inscription, il suffit de laisser un message au Guichet d'accès du CISSS des Laurentides en pré-

cisant le titre de l'atelier «Proche aidant... et après» chapeauté par Cristel Leduc, ARH au Centre de service externe. Les numéros à composer pour s'inscrire sont le 819 425-3771, poste 33107, ou le 819 324-4000, poste 33107.

ALCOCHOIX+

Le programme Alcochoix+, offert au CLSC, peut permettre de faire le point sur l'impact de la consommation d'alcool dans sa vie et aider à identifier des moyens concrets pour modifier ses habitudes de consommation. Renseignements: 450 491-1233, poste 8652.

CIME FM, site Internet

Négociations entre le CISSS des Laurentides et l'APTS: un médiateur sera nommé

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/155039>

CFLO FM, site Internet

Imagerie par résonance magnétique en région: le tout serait possible advenant un partenariat avec le CISSS de l'Outaouais

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss_-_cisss_45.mp3

Un médiateur-arbitre invité dans le processus de négociation entre le CISSS des Laurentides et l'APTS

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/aps_-_aps_4.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/aps -_aps_4.mp3)

Réaction de l'ATPS à l'élection de la CAQ

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/atps_-_atps.mp3